

Cornol, Courchavon, Alle, Basse-Allaine,



ASSEMBLEE, MERCREDI 2 DECEMBRE 2015 PORRENTRUY, INTER

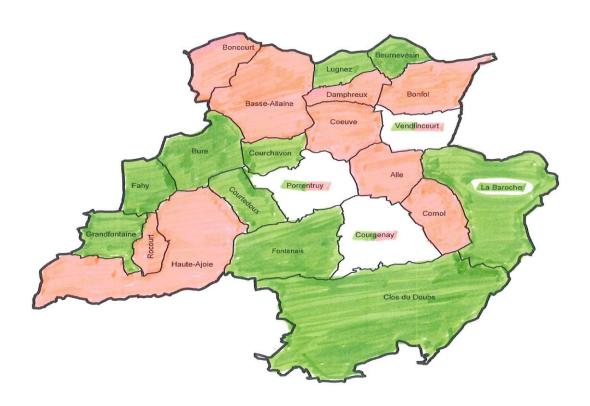
DECHETS URBAINS COMBUSTIBLES DANS DES SACS TAXES RAMASSAGE HORIZON 2017 PAR LE BIAIS DE CONTENEURS SEMI-ENTERRÉS







Mars 2014 :rappel des réponses des communes à la consultation







Pourquoi relancer aujourd'hui cette procédure?

- La commune de Clos du Doubs nous a fait formellement une demande
- D'autres pourraient en faire de même, suite à la consultation de 2014 Favorables : Beurnevésin, Bure, Clos du Doubs, Courchavon ; Courtedoux, Fahy, Fontenais, Grandfontaine, Lugnez 5350 habitants (./. Bressaucourt 420 hab.) ; env. 800h/sem. de ramassage à l'intérieur des villages ;
- ➤ Le contrat de ramassage arrive à échéance à fin 2016 et une augmentation (+20%) est prévisible dès 2017 au vu de ce qui se pratique dans les autres périmètres Cette augmentation pourrait représenter 10% du prix global







Rappel des coûts de ramassage

CHF 400.00/TO

Ramassage «dit p-a-p» Communes CHF 175.00/h La Baroche / Bressaucourt CHF 160.00/h 3'100h; 3'590to; CHF 550'000.00	CHF 153.00/to	38.3%
RPLP CHF 0.59ct/km 32710 km = CHF 19'300.00	CHF 5.40/to	1.3%
Place de transbordement	CHF 16.00/to	4.0%
Transport CJ	CHF 31.70/to	7.9%
Bennes AJD	CHF 2.00/to	0.5%
Incinération	CHF 180.00/to	45.0%
Frais administratifs (yc sacs), gestion	CHF 11.9/to	3.0%





Principes retenus pour le type de conteneur Prix env. CHF 8'000.-/pce (HT)

Compris dans ce montant

- Modèle 5 m³ type léger avec sac
- Frais étude et procédure
- Frais d'installation en condition «normale » (pas de roche, revêtement usuel des places, pas d'eau souterraine)

Non compris dans ce montant

- Pas d'option de pesage, ni de contrôle d'accès
- Pas d'achat de terrain ou d'éventuels frais de servitudes

L'emplacement des conteneurs (1 pour env. 120 hab.) sera défini par les communes, selon les recommandations émises par le SIDP.



Conteneurs munis de puces (taxe au poids)

Les tournées pour les conteneurs munis de puces seront maintenues.

De nouveaux jours pour les tournées seront **peut-être** à prévoir en fonction des communes passant au ramassage par le biais de moloks.





Accessibilité en tout temps

Plus de contrainte d'horaire

Sécurité des collectes (manoeuvres)

Plus de sacs éventrés par les animaux

Hygiène et image améliorées sur la voie publique

Réduction de la pénibilité du travail pour les employés



Risque d'augmentation d'incivilités

Contrôles plus difficiles

Demande des procédures en matière de construction

Accès plus compliqué pour les personnes à mobilité réduite







Scenario Beurnevésin

			Gain contrat actuel		Gain extrapol. no		uv contrat	
COMMUNE DE BEUNEVESIN	Gain de temps		Montant		Economie	Mo	ntant	Economie
	min/sem	min/an * 53	CHF/h	CHF/min	annuelle	CHF/h	CHF/min	annuelle
	20	1060	175.00	2.9	3'092	220.00	3.7	3'887
Nbre habitants 31.12.2014	124							
Tonnage annuel au volume (kg)	10772							
Tonnage annuel au poids (kg)	3700							
Tonnage hebdomadaire au volume (kg)	203							
Durée hebdomadaire (mn)	35							
Conteneurs avec puce	6							
Estimation durée future (mn)	15							
Nre de conteneur enterré	1							
Prix conteneur (achat et installation)	8'000.00							
Conteneur a chat et installation	8'000.00	Amortissem	ent sans	intérêts	2.6			2.1





Scenario Courtedoux

			Gain contrat actuel		actuel	Gain extrapol. not		uv contrat
COMMUNE DE COURTEDOUX	Gain de temps		Montant		Economie	Мо	ntant	Economie
	min/sem	min/an * 53	CHF/h	CHF/min	annuelle	CHF/h	CHF/min	annuelle
	70	3710	175.00	2.9	10'821	220.00	3.7	13'603
Nbre habitants 31.12.2014	752							
Tonnage annuel au volume (kg)	73015							
Tonnage annuel au poids (kg)	11200							
Tonnage hebdomadaire au volume (kg)	1380							
Durée hebdomadaire (mn)	120							
Conteneurs avec puce	9							
Estimation durée future (mn)	50							
Nre de conteneur enterré	7							
Prix conteneur (achat et installation)	8'000.00							
Conteneur a chat et installation	56'000.00	Amortissem	ent sans	intérêts	5.2			4.1



			Gain contrat actuel		actuel	Gain extrapol. no		uv contrat
COMMUNE DE CORNOL	Gain de temps		Montant		Economie	Мо	ntant	Economie
	min/sem	min/an * 53	CHF/h	CHF/min	annuelle	CHF/h	CHF/min	annuelle
	65	3445	175.00	2.9	10'048	220.00	3.7	12'632
Nbre habitants 31.12.2014	1019							
Tonnage annuel au volume (kg)	112297							
Tonnage annuel au poids (kg)	39570							
Tonnage hebdomadaire au volume (kg)	2119							
Durée hebdomadaire (mn)	125							
Conteneurs avec puce	36							
Estimation durée future (mn)	60							
Nre de conteneur enterré	9							
Prix conteneur (achat et installation)	8'000.00							
Conteneur achat et installation	72'000.00	Amortissem	ent sans	intérêts	7.2			5.7



Plus une commune est grande et a des conteneurs munis de puce, plus le gain de temps devra être affiné.

- 1. Nombre d'emplacements pour les conteneurs semi-enterrés
- 2. Durée de la tournée pour les conteneurs avec puce







Communes ayant répondu favorablement à la consultation

Communes	Gain de temps en minutes/sem	Nbre conteneurs
Clos du Doubs	70	14
Beurnevésin	20	1
Bure	50	3
Courchavon	25	3
Courtedoux	70	7
Fahy	35	3
Fontenais	140	11
Grandfontaine	45	3
Lugnez	20	2
Totaux	475	47

Amortissement (sans intérêts): 5.1 ans basé sur un ramassage de CHF 175.0/h (CHF 376'000 ./.CHF 73'325.00)

Amortissement (sans intérêts) : 4.0 ans basé sur un ramassage de CHF 220.0/h (CHF 376'000 ./.CHF 92'180.00)





COMITE, MERCREDI 2 DECEMBRE 2015 PORRENTRUY, INTER

Vos questions & Nos réponses

Le SIDP n'entend pas imposer cette pratique dans les communes bien qu'il y ait eu transfert de compétences. Dès lors, si une commune n'adhère pas au nouveau mode de ramassage quelles en seront les conséquences ?

Le SIDP devra définir le coût supplémentaire engendré par le ramassage dit «porte à porte» en lien avec le tonnage et le nombre d'habitants. Cas échéant, il pourrait être demandé à la commune de financer le coût supplémentaire avéré.

La mise en place doit-elle obligatoirement se faire au 1^{er} janvier 2017 ? Oui car en fonction du nombre de communes qui accepteront un ramassage par le biais de conteneurs, cela impliquera pour le futur transporteur de pouvoir disposer de 2 camions munis de grue. Nous avons donc besoin d'une réponse des communes pour lancer le cahier d'appel d'offre (premier trimestre 2016) du contrat de ramassage.









Cornol, Courchavon, Courgenay, Courtedoux, Damphreux, Fahy, Fontenais, Grandfontaine, Haute-Ajoie, La Baroche, Lugnez, , Porrentruy, Rocourt, Vendlincourt Alle, Basse-Allaine, Beurnevésin, Boncourt, Bonfol, Bure, Clos-du-Doubs, Coeuve



COMITE, MERCREDI 2 DECEMBRE 2015 PORRENTRUY, INTER

Décisions à prendre par l'assemblée

Ramassage des DUC (sacs taxés) par le biais de conteneurs semi-enterrés :

- Accepter le principe que le ramassage des DUC (sacs taxés) par le biais de conteneurs semi-enterrés, puisse être étendu à l'ensemble des communes, si elles en font la demande au SIDP, et ce à partir du 1^{er} janvier 2017 (nouveau contrat de ramassage);
- Accepter que le financement de l'achat du conteneur et son installation soient à la charge du SIDP;







COMITE, MERCREDI 2 DECEMBRE 2015 PORRENTRUY, INTER

Décisions à prendre par l'assemblée

Ramassage des DUC (sacs taxés) par le biais de conteneurs semi-enterrés :

Décider de lancer un nouveau sondage auprès des communes.





Acceptez-vous que le ramassage des DUC (sac taxés) sur le territoire de votre commune puisse s'effectuer par le biais de conteneurs semi-enterrés ?

Les frais pour le financement du ou des conteneurs ainsi que leur installation étant à la charge du SIDP.

Incombe à la commune : la mise à disposition du terrain ainsi que la procédure permis de construire.

La commune et le SIDP porteront une réflexion conjointe sur les futurs emplacements. Les tournées de ramassage pour les conteneurs munis de puce sont maintenues.

Oui 🗆	Non 🗆
Lieu & date	Commune de et signature
Rénonse demandée jusqu'au 31 janvier 2016	



